

# CONCOURS VIDEO HERCULES 2021

## Règlement de l'étape 2



La Régate des IUT Ovest-France organise un Concours Vidéo soutenu par Hercules, ouvert à tous les équipages « Matelot Naviguant Malo » et « Captain'Digital Petit Basque » qui sont préinscrits et inscrits à la 17<sup>ème</sup> édition de cet événement, qu'ils aient participé, ou non, à l'étape 1.

Notez que ce concours est assidument suivi par le jury du Challenge Communication qui découvre vos talents.

### 1. Le cadre du concours

Les participations sont ouvertes du 13 janvier au samedi 20 février 2021 à 23h59. Les vidéos sont à envoyer sur notre adresse mail [laregatedesiut@yahoo.fr](mailto:laregatedesiut@yahoo.fr)

Pour participer, chaque équipage doit nous fournir une vidéo de 2 min maximum, présentant leur ville et leur IUT.

### 2. Charte de bonne conduite

Le concours est basé sur l'originalité et l'humour, mais se doit de respecter notre charte de bonne conduite. Ainsi, l'organisation se réserve le droit de refuser les candidatures jugées de mauvais goût, dégradantes, contraires à la dignité humaine ou montrant des étudiants consommant de l'alcool.

**Durant le tournage, en cette période de crise sanitaire**, nous demandons aux équipages de respecter rigoureusement les gestes barrières et/ou le confinement lors des tournages. Il s'agit notamment de :

- Porter le masque lors des tournages et devant la caméra lorsque plusieurs personnes interagissent entre-elles ;
- Porter le masque dans les lieux publics, intérieurs ou extérieurs, où le port du masque est obligatoire.

L'équipe organisatrice de la Régate des IUT pourra décider d'annuler la participation d'un équipage au Concours Vidéo si leur création met en avant des comportements non conformes aux respects des mesures sanitaires.

**De plus, si vous utilisez des images non filmées par vos soins, la totalité de celles-ci ne doit pas représenter plus de 20% de votre vidéo finale.**

### 3. Le système de vote

La période de vote s'étend du 22 février au 1<sup>er</sup> mars 2021. Les vidéos seront soumises à deux jurys : l'un composé d'internautes et l'autre composé de professionnels de la vidéo et de la communication.

**Les jurys fonctionnent tel que :**

- **Un jury d'internautes** : la vidéo qui comptabilisera le plus de likes sur la page Facebook aura autant de points qu'il y a de participants. La vidéo qui aura le moins de likes aura 1 point. Mobilisez vos amis, vos camarades, votre famille pour remporter le vote du public ! **Attention : l'achat de like entrainera la disqualification immédiate de l'équipage.**  
*Les vidéos seront postées le 22 février 2021 sur notre page Facebook [www.facebook.com/regatedesiut](http://www.facebook.com/regatedesiut) après validation par la commission Nauticom, en charge de l'organisation de la Régate des IUT Ouest-France.*
- **Un jury de professionnels** : composé de plusieurs partenaires professionnels de la vidéo et de la communication. Les vidéos seront soumises aux représentants de chaque partenaire. Ainsi, le jury de professionnels est composé de plusieurs représentants qui, de manière individuelle, attribuent à chacune des vidéos un nombre de points en suivant la logique suivante : autant de points que de participants pour la vidéo qu'il préfère, jusqu'à 1 point pour la vidéo qu'il aime le moins.

**Le calcul du score final de chaque vidéo est tel que :**

- **50% du score final** est issu du nombre de points attribué par le jury d'internautes ;
- **50% du score final** est issu de la moyenne des notes attribuées par les différents représentants du jury de professionnels.

### 4. Annonce des résultats de l'étape 2

L'annonce des résultats de l'étape 2 du Concours Vidéo Hercules s'effectuera sur nos réseaux sociaux le 3 mars 2021. Les points s'additionnent aux scores obtenus lors de l'étape 1 et/ou de l'étape 3 du Concours Vidéo Hercules.

A vos caméras, bon courage et soyez créatifs !



@laregatedesiut



regatedesiut



[www.laregatedesiut.com](http://www.laregatedesiut.com)



regatedesiutoff